

Edito

L'AIST 21 a changé de Président en ce début d'année :

Sandrine VANNET, Directrice Générale Société SEB et Directrice des Ressources Humaines des Sociétés SEB & GS Moulinex, succède à Laurent DELAFOND, Directeur Régional EQIOM, qui présidait l'AIST 21 depuis juillet 2015.

Un deuxième Vice-président a également été élu aux côtés de Michel LIARDET (Européenne de Condiments) : il s'agit de Laurent MORIN (Atelier L. Morin).

L'AIST 21, association Loi 1901, ne pourrait fonctionner sans les représentants des employeurs et des salariés qui participent bénévolement à la gouvernance de l'association, au sein du Conseil d'administration paritaire.

Merci à eux pour leur implication aux côtés des collaborateurs de l'AIST 21.



Sandrine VANNET
Présidente AIST 21

LE RISQUE BRUIT : TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ CONCERNÉS !

Le risque Bruit ne concerne plus uniquement les entreprises de type « industriel » (ex : métallurgie, tôlerie, garage...), mais également le secteur tertiaire.

Les nouveaux espaces partagés, bureaux ouverts, centres d'appels téléphoniques... visent à permettre une communication accélérée et un travail en équipe renforcé, mais **1 actif sur 2 en poste de travail se dit gêné actuellement par le bruit et les nuisances sonores au travail**, toutes catégories socioprofessionnelles confondues (enquête JNA-IFOP, oct 2017).



DANS CES ESPACES OUVERTS DE TRAVAIL, LES EFFETS DE L'EXPOSITION AU RISQUE BRUIT SONT PLUTÔT « EXTRA-AUDITIFS »

- **FACTEURS DE GÊNE** •
fatigue physique, troubles du sommeil,
problème de concentration...
- **RISQUES PSYCHOSOCIAUX** •
irritabilité, stress, fatigue cognitive,
relations inter-personnelles...

La combinaison de ces facteurs peut avoir pour conséquences possibles, une moindre productivité, des erreurs, des conflits...

Ainsi, selon l'enquête JNA-IFOP d'octobre 2017, **pour 6 actifs sur 10 en poste, le bruit et les nuisances sonores altèrent leur efficacité au travail.**

La réglementation Bruit existante (décret n°2006-8902 de juillet 2006), axée sur le risque auditif lésionnel, ne permet pas la prise en compte de ces effets.



L'AIST 21 PEUT VOUS ACCOMPAGNER DANS LA PRÉVENTION DE CE RISQUE PROFESSIONNEL :

- 🔊 **Conseil et réponse** à vos questions s'appuyant sur les références normatives en vigueur, comme par exemple :
 - **NF X 35-102** : Conception ergonomique des espaces de travail en bureaux
 - **NF S 31-080** : Acoustique - Bureaux et espaces associés Niveaux et critères de performances acoustiques par type d'espace
 - **ISO 3382-3** : Mesurage des paramètres acoustiques des salles - Partie 3 : Bureaux ouverts
 - **NF S 31-199** : Performances acoustiques des espaces ouverts de bureaux
- 🔊 **Aide à l'évaluation quantifiée** du risque bruit par la métrologie, évaluation complétée selon les cas par un questionnaire sur le ressenti des salariés concernés (questionnaire GABO issu de la NF S 31-199)
- 🔊 **Proposition d'axes d'amélioration** : organisationnels, techniques (implantations/aménagements, matériaux, équipements de travail...)
- 🔊 **Information/sensibilisation des salariés**

Vous avez des projets de conception, de réaménagement d'espaces ou de postes de travail en ambiance bureau, pensez à en parler à votre médecin du travail !

- Edito
- Le Risque Bruit
- Les Actions
- Les Services
- Les Brèves
- Agenda



SENSIBILISATION DES JEUNES

Parce que la prévention des risques professionnels doit se mettre en place dès le début de la vie professionnelle, les équipes de l'AIST 21 sont intervenues plusieurs fois, début 2018, auprès des jeunes et apprentis.

JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

Dans le cadre de la **Journée Nationale de l'Audition** qui se déroule chaque année en mars, les techniciens en prévention de l'AIST 21 ont sensibilisé des jeunes de filières professionnelles au risque Bruit et à sa prévention.



207 élèves

10 enseignants

Établissements partenaires :

- Lycée Saint-Joseph (Dijon)
- Lycée Hippolyte Fontaine (Dijon)
- Pôle formation UIMM 21 (Dijon)
- Lycée Eugène Guillaume (Montbard)

APPRENTISSIMO

L'AIST 21 a participé pour la première fois au salon APPRENTISSIMO, salon de l'apprentissage et de l'alternance, les 27 et 28 mars dernier à Dijon.

L'occasion pour les préventeurs de l'AIST 21 d'informer sur les risques professionnels au moyen de quizz et de mises en situation, de répondre aux questions des visiteurs et de présenter les outils de prévention disponibles.

Plus de 150 jeunes, parents, salariés, enseignants et partenaires ont été accueillis sur le stand AIST 21.



L'AIST 21 À LA RENCONTRE DE SES ADHÉRENTS



UNEC 21

Intervention auprès des adhérents de l'**Union des entreprises de coiffure** le 22 janvier à Dijon.

FORM'&JOB

Participation au **salon dédié au sport et bien-être** en entreprise le 24 avril à Dijon.



Vous souhaitez une présentation de l'AIST 21 et de ses missions auprès de vos membres ou adhérents ?
Contactez-nous : i.gambu@aist21.com

PRÉVENTION

Vous organisez une journée Prévention dans votre entreprise ?

Les équipes pluridisciplinaires de l'AIST 21 sont à votre disposition pour intervenir et vous proposer des animations :



- bruit
- risque chimique
- postures et gestes
- travail à horaires atypiques
- hygiène de vie (sommeil, nutrition)
- travail sur écran
- stress au travail
- gestes de premiers secours
- micro pauses actives au poste de travail...



Témoignage du Directeur d'une entreprise industrielle (Dijon) :

« Je suis très content que ces 2 journées aient été mises en place afin de donner des éléments aux opérateurs pour augmenter leurs capacités de récupération et répondre aux exigences de sécurité.

Ces journées permettent d'échanger à tous les niveaux de l'entreprise, pour partager des expériences et réfléchir à de nouvelles solutions pour aider l'ensemble du personnel.

Il y a eu une forte participation et c'est une très bonne chose. Le format sous forme d'ateliers pratiques est le plus adapté. »

PORTAIL ADHÉRENTS



Pour l'appel à cotisation 2018, l'AIST 21 a mis à disposition de ses adhérents un **portail** afin de faciliter la déclaration annuelle d'effectifs et le paiement de la cotisation.

1 adhérent sur 2 a télédéclaré sa cotisation 2018 sur le site www.aist21.com ("Espace Adhérents").

Le portail permet également aux adhérents de :

- consulter et télécharger leurs factures
- modifier leurs informations administratives
- trouver les coordonnées de leur équipe santé travail
- payer par prélèvement

Pour plus d'informations : portail@aist21.com

NOUVELLES PLAQUETTES

L'AIST 21 met à votre disposition 2 nouvelles plaquettes d'information :

"Accompagner le maintien au poste de travail"
et **"Les micro-pauses au poste de travail"**

Les plaquettes **"Transformation du bois"**
et **"En pharmacie"** ont été mises à jour.

N'hésitez pas à passer commande : c.chaume@aist21.com

Retrouvez toutes les plaquettes et affiches sur www.aist21.com

(rubrique "Documents" en bas de la page d'accueil).



Nouveau !

VOUS AVEZ ADHÉRÉ RÉCEMMENT À L'AIST 21 ?

Vous souhaitez mieux connaître les services inclus dans votre cotisation et le fonctionnement de votre Service de santé au travail ?

Assistez à nos Cafés Découverte !

DATES ET INSCRIPTION
c.celerier@aist21.com

PROCHAIN CAFÉ DECOUVERTE
2 juillet de 14h à 16h
(Montbard)

Suivez-nous sur

facebook

Aist 21

INFOS AIST 21

BEAUNE

Le centre AIST 21 de Beaune vous accueille depuis le 12 mars 2018 au **5 rue du Régiment de Bourgogne** sur le site de la Maison de Santé, près du Palais des Congrès (accès bus : ligne 2 arrêt «de Gaulle»).

Les numéros de téléphone sont inchangés.

Ce centre a été inauguré le 24 mai par la Présidente de l'AIST 21, **Sandrine VANNET**, et Monsieur le Maire de Beaune, **Alain SUGUENOT**.



PARC VALMY



Nouveau centre dijonnais sur le Parc Valmy : les travaux avancent selon le calendrier prévu pour une **ouverture courant du 1^{er} trimestre 2019**.

Ce nouveau bâtiment situé **avenue F. Giroud**, regroupera certains centres médicaux de l'agglomération dijonnaise (*Dijon-Franklin, Dijon-Orangerie, Dijon-Parmentier, Dijon Toison d'Or, St-Apollinaire*), ainsi que l'équipe des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels et l'équipe Direction et Support.

L'accès à ce nouveau bâtiment sera facilité : situation à l'entrée du Parc Valmy, accès en transport en commun (*terminus de la ligne 2 du tram*) et parking réservé aux usagers.

Les centres de **Quétigny et Marsannay-la-Côte** continueront d'accueillir les salariés des entreprises actuellement affectés à ces sites.

IS-SUR-TILLE

Le centre d'Is-sur-Tille déménagera début juillet 2018 après quelques travaux de rénovation, **2 route de Gémeaux**, dans les anciens locaux d'ERDF ENEDIS.

Les adhérents concernés seront avertis par courrier de la date du déménagement.

Le numéro de téléphone sera inchangé.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 28 juin à 17h
à l'Holiday Inn de Dijon

Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire auprès de : l.guerin@aist21.com



RÉUNIONS D'INFORMATIONS COLLECTIVES

JUIN

21 juin 14h-16h - DIJON

La prévention des postures, gestes et manutentions dans l'accueil des jeunes enfants

28 juin 9h-12h - DIJON

Que faire après un Accident du Travail ? Après l'analyse des causes, comment renforcer sa prévention ?
(niveau 2 : retours d'expériences)

JUILLET

2 juil. 14h-16h - MONTBARD

Venez découvrir l'offre de services de l'AIST 21 !

2 juil. 14h-16h - DIJON

Risques chimiques : les évaluer pour mieux les prévenir
Découvrez l'outil SEIRICH

3 juil. 9h-12h - DIJON

Burn out : comprendre pour mieux prévenir

SEPTEMBRE

11 sept. 10h-12h - DIJON

Prévenir les addictions au travail

20 sept. 9h-12h - DIJON

Prévenir les chutes de hauteur

28 sept. 9h-12h - DIJON

Accompagner le changement dans l'entreprise

OCTOBRE

1 oct. 14h-16h - DIJON

Venez découvrir l'offre de services de l'AIST 21 !

8 oct. 14h-17h - DIJON

Gérer un évènement post-traumatique au travail

15 oct. 14h-17h - DIJON

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, c'est quoi ? Comment le rédiger ?

16 oct. 9h-12h - DIJON

Mieux évaluer la charge physique dans le cadre du DUERP*

NOVEMBRE

20 nov. 9h-11h - BEAUNE

Mieux évaluer les Risques Psychosociaux dans le cadre du DUERP*

29 nov. 10h-12h - DIJON

Evaluer les vibrations de manière simplifiée

DÉCEMBRE

3 déc. 14h-16h - DIJON

Risques chimiques : les évaluer pour mieux les prévenir
Découvrez l'outil SEIRICH

7 déc. 10h-12h - DIJON

Faites la lumière sur vos critères de choix

*DUERP = Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

FORMATIONS

SEPTEMBRE

25 sept. 8h30-12h - DIJON

Référent travail devant écran :

"Améliorer et optimiser l'aménagement des postes de travail sur écran"
1^{ère} partie

OCTOBRE

9 oct. 8h30-12h - DIJON

Référent travail devant écran :

"Améliorer et optimiser l'aménagement des postes de travail sur écran"
2^{ème} partie

NOVEMBRE

15 nov. - 8h45-12h15 / 13h30-17h DIJON

Renforcer la dimension relationnelle pour optimiser votre management au quotidien (RPS pour manager de proximité).



Formations incluses dans la cotisation pour les entreprises de moins de 10 salariés



Association Interprofessionnelle de Santé au Travail de la Côte d'Or

AIST 21

4, ALLÉE ANDRÉ BOURLAND - 21000 DIJON

TÉL : 03 80 77 85 30 - contact@aist21.com - www.aist21.com